

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 3 Octobre 2011

Le conseil municipal adopte la proposition qui lui est faite concernant la redevance d'Occupation du Domaine Public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité ; le montant de cette redevance est de 183,00€/an pour Arbusigny.

La communauté de Communes Arve et Salève a décidé de créer une Commission Intercommunale des Impôts Directs, suite à cette décision, la commune d'Arbusigny, membre de la CCAS, doit désigner 2 membres titulaires et 2 membres suppléants. Sur proposition de Mr. Le Maire, le conseil désigne au titre des membres titulaires de la CIID : Mrs. Deseine Benoît et Démolis Patrick ; au titre des membres suppléants : Mr. Desay Christian et Mme Ortu Carmen.

Le conseil souhaite préciser dans le règlement de la salle des fêtes que la location correspond à un seul événement qui ne doit pas excéder 24h. Toutes demandes particulières devront être examinées par la commission et feront l'objet d'une majoration en fonction des tarifs en vigueur. Les organisateurs de soirée seront tenus de prendre toutes dispositions pour que les bruits engendrés ne soient pas une gêne pour le voisinage et qu'il est formellement interdit de fumer dans les bâtiments mis à disposition du public.

Sur proposition de Mr. Le Maire, la municipalité en partenariat avec une association a pour projet en 2012 : -

- Cinéma plein-air (juillet ou août)
- Concert plein-air (fête de la musique/juin)

Suite à l'altercation entre Mr. Le Maire et l'ex-président de l'Association Aiki-Jujutsu, en date du 27 Septembre dernier, le conseil municipal, après en avoir délibéré, refuse la mise à disposition de locaux communaux à cette association vu le comportement de cette personne.

Le fléchage du circuit « Moulin de Chez Coquet » va être effectué prochainement.

Mr. Le Maire propose d'acquérir un véhicule type « utilitaire » pour le déplacement des employés techniques, après en avoir délibéré le conseil accepte (1 abstention).

Une réunion, entre élus intéressés, est prévue le mardi 11 octobre concernant le choix des dalles et du mobilier urbain lors des travaux d'aménagement du chef-lieu.

Pour info. :

Karting des élus à Scientrier : Samedi 8 Octobre

Repas des aînés : Dimanche 9 Octobre (préparation de la salle : Vendredi 7 Octobre)

11 Novembre : Cérémonie à Arbusigny à 9h. suivie de la commémoration intercommunale à Pers-Jussy.